



Communiqué de presse

Bruxelles, le 25 septembre 2013

KBC renouvelle son service Cash à destination des entreprises.

KBC adaptera son offre Cash à destination des entreprises à partir du 18 novembre. Il tient compte des besoins changeants de sa clientèle de professionnels et d'entreprises et a recours aux possibilités offertes par l'automatisation. Par le biais de son réseau de chargés de relations, il est en contact permanent avec sa clientèle de professionnels et d'entreprises et a affiné son offre Cash en conséquence. Dans les prochains jours et semaines, il prendra contact avec eux afin d'identifier les éléments de la nouvelle offre Cash qui répondent le mieux à ses besoins et attentes.

Les chiffres sur dix ans révèlent une hausse de 70% des paiements par carte de crédit et un rebond de 80% des transactions par carte de débit. Le règlement des achats en espèces cède donc de plus en plus la place aux paiements mobiles.

Les possibilités de paiement proposées par KBC aux entreprises reposent par conséquent sur l'automatisation (cartes de paiement et de crédit, opérations bancaires mobiles et en ligne). Par ailleurs, les espèces sont toujours les bienvenues chez KBC. La clientèle de professionnels et d'entreprises bénéficie dès lors d'une gamme flexible adaptée à ses besoins en espèces spécifiques.

- La clientèle de professionnels et d'entreprises n'est plus tributaire des heures d'ouverture des agences. Elle peut utiliser, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, les automates de versement et de retrait d'argent dans toutes les agences bancaires, ce qui représente plus de 900 modules de versement et 1 150 modules de retrait répartis en Flandre et à Bruxelles. Les retraits aux automates au moyen d'une carte bancaire sont limités à 2 500 euros. Cette limite peut être relevée/abaissée par KBC-Online ou à l'agence. Les retraits de montants plus importants peuvent être effectués à l'agence bancaire : la limite est fixée à 3 500 euros aux automates pour la carte spéciale Cash, tandis que les montants supérieurs à 3 500 euros doivent être commandés au préalable.
- Les billets sont disponibles en coupures de 5, 20, 50 et 100 euros. Il est possible de **verser** jusqu'à 120 billets par opération aux automates.
- Pour le retrait ou le versement de **montants supérieurs** (à 3 500 euros), la clientèle de professionnels et d'entreprises peut faire appel à un transport direct et sécurisé de valeurs, avoir recours à l'enveloppe de sécurité⁽¹⁾ dans toutes les agences ou se rendre dans une agence.
- Pour les pièces de monnaie, la clientèle de professionnels et d'entreprises peut s'adresser aux collaborateurs des agences bancaires KBC pendant les heures d'ouverture. Les rouleaux de pièces de monnaie peuvent également être commandés par KBC-Online, de même que les devises et les billets en euro. Les pièces de monnaie peuvent être versées en vrac au compte dans toutes les agences pendant les heures d'ouverture.
- Pour **obtenir de la monnaie**, la clientèle de professionnels et d'entreprises peut toujours s'adresser au réseau d'agences bancaires de KBC.
- La personne qui ne trouve pas la solution adéquate dans la nouvelle gamme peut s'adresser à de nombreuses agences bancaires dotées de caisses classiques réparties en Flandre, à Bruxelles et dans les Cantons de l'Est⁽²⁾.

Résumé :

Offre Cash à destination des entreprises		
	Versements	Retraits
Billets en euro	Toutes les agences bancaires 24h/24, 7j/7 : distributeurs de billets (et automates de versement), carte bancaire/Cash	Toutes les agences bancaires 24h/24, 7j/7 : distributeurs de billets (et automates de versement), carte bancaire (jusqu'à 2 500 euros) / carte Cash (jusqu'à 3 500 euros) coupures : 5 – 20 – 50 – 100 euros
	Transport classique G4S	Transport classique G4S
	G4S Safe Express	
	Toutes les agences bancaires : enveloppe de sécurité (environ 90 coffres de nuit)	Toutes les agences bancaires : <ul style="list-style-type: none">• enveloppe de sécurité• procuration (compte d'échange)
	Agence bancaire avec caisse	Agence bancaire avec caisse
Pièces	Toutes les agences bancaires : en vrac	Toutes les agences bancaires : <ul style="list-style-type: none">• en rouleaux• procuration (compte d'échange)
	Agence bancaire avec caisse	Agence bancaire avec caisse

L'offre Cash à destination de la clientèle de professionnels et d'entreprises a été conçue dans un souci de sécurité, de confort et d'efficacité. Certaines solutions sont gratuites (comme les automates et la commande de pièces de monnaie), tandis que d'autres sont payantes (comme le versement de montants supérieurs impliquant un transport sécurisé et les enveloppes de sécurité). La clientèle de professionnels et d'entreprises est libre d'opter pour une solution gratuite.

La clientèle de professionnels et d'entreprises sera individuellement et personnellement guidée par les collaborateurs de KBC lors de son passage progressif au nouveau service Cash KBC. L'optimisation de l'offre Cash et le temps libéré pour les contacts personnels devraient permettre à KBC de renforcer à l'avenir son triple engagement envers sa clientèle de professionnels et d'entreprises : gestion des relations, savoir-faire, proximité & accessibilité.

KBC offre en outre à sa clientèle de professionnels et d'entreprises la possibilité d'utiliser différents moyens électroniques de paiement et/ou de perception des paiements, tels qu'un terminal de paiement ou les cartes KBC Visa Business et Prepaid KBC.

- (1) *Enveloppe de sécurité : enveloppe sécurisée que la clientèle de professionnels et d'entreprises peut utiliser pour réaliser des versements en espèces à son agence KBC ou effectuer un dépôt dans le coffre de nuit dans une nonantaine d'agences réparties en Flandre et à Bruxelles.*
- (2) *CBC Banque, filiale de KBC active à Bruxelles et en Wallonie, mène sa propre politique commerciale, avec des accents spécifiques pour les entrepreneurs wallons et bruxellois.*

KBC Groupe SA
Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Communication
Corporate /
Porte-parole
Tél. : 02 429 85 45

Service Presse
Tél. : 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. : 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax : 02 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC sont disponibles sur www.kbc.com ou peuvent être obtenus sur simple demande adressée par courriel à pressofficekbc@kbc.be.
Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group.